

Parc national des Pyrénées

Orientation 33: Informer et sensibiliser les habitants, les visiteurs et les partenaires

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

[...]

- **MESURES DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION PAR PUBLIC**

[...]

- Sensibiliser les professionnels, les usagers et les pratiquants d'activités aux bonnes pratiques et à une découverte respectueuse des milieux et des espèces

- Sensibiliser les organisateurs de manifestations pour limiter les impacts environnementaux

[...]

Contributions attendues des communes

- Établissent un programme annuel de manifestations (journées environnement, montagne propre...);

- Font participer les techniciens et les élus aux sessions de formation et de sensibilisation ;

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Collabore avec les structures d'éducation à l'environnement ;

- Développe des outils de communication (ouvrages, expositions...);

- Favorise la rencontre entre les acteurs, les usagers et les agents de l'établissement public ;

- Propose des formations au développement durable pour les professionnels, les enseignants, les techniciens et les élus ;

- Participe aux manifestations culturelles locales et édite des documents périodiques ;

- Fait des maisons du parc national des lieux de vie pour les habitants.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales, associations de protection de la nature, associations d'éducation à l'environnement, inspections d'académie des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, associations de professionnels de la montagne, associations des

Parc national des Pyrénées

pratiquants de la montagne, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Associations de pêche et de protection des milieux aquatiques, Agence de l'eau Adour-Garonne, fédérations de pêche des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, interprofession bois, Office national des forêts, centres régionaux pour la propriété forestière de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine, syndicats des propriétaires forestiers, Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Commissariat de massif des Pyrénées, CBNPMP ...

Page 136 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2391

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2016-09-22 21:00